

GAZIFÈRE INC.
FERMETURE DES LIVRES
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ETC EN 2017
ANNÉE DE RÉFÉRENCE: 2017

No de ligne		2016											2017
		Réel	Field Manager (1)	Ingénieur Jr (2)	Représentant des ventes (3)	Commis sénior (4)	Analyste réglementaire (5)	Nouvelle méthode d'allocation (6)	Restructuration (7)	Relève (8)	Départ à la retraite (9)	Mouvements internes (10)	Réel
1	Cadres - total	32.23	0.67	0.88	0.50	0.00	0.13	0.66	-1.11	0.25	-1.00	0.47	33.67
2	Moins partie immobilisations	6.93	0.53	0.88							-0.50	0.30	8.14
3	Cadres - partie charges	25.30	0.13	0.00	0.50	0.00	0.13	0.66	-1.11	0.25	-0.50	0.17	25.53
4													
5	Non cadres - total	43.26	0.00	0.00	0.0	0.50	0.00	7.67	-0.92	0.00	-0.63	0.98	50.86
6	Moins partie PGEÉ	0.00											0.00
7	Moins partie immobilisations	10.84										0.10	10.94
8	Non cadres - partie charges	32.42	0.00	0.00	0.00	0.50	0.00	7.67	-0.92	0.00	-0.63	0.88	39.92
9	ÉTC total - partie immobilisations	17.77	0.53	0.88	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	-0.50	0.30	19.08
10	ÉTC total - partie PGEÉ	0.00											0.00
11	ÉTC total - partie charges	57.72	0.13	0.00	0.50	0.50	0.13	8.33	-2.03	0.25	-1.13	1.05	65.45

- Notes: (1) Embauche d'un Field Manager en mai 2017 avec une allocation de la portion capital à 80%.
(2) Embauche d'un ingénieur jr mi-février 2017 avec une allocation de la portion capital à 100%.
(3) Embauche d'un Représentant aux ventes juillet 2017.
(4) Embauche d'un commis sénior au service des ventes mi-juillet 2017.
(5) Embauche d'un analyste réglementaire mi-juillet 2017.
(6) Reclassement d'employés suite à la nouvelle méthode d'allocation des coûts aux activités réglementées.
(7) Abolition des postes de directeur des finances, de directeur général et de la réceptionniste, remplacés partiellement par une partie des salaires de la direction générale, directeur corporatif et autres employés d'EGNB affectés à des tâches pour Gazifère.
(8) Relève pour un départ à la retraite.
(9) Départ pour la retraite de 2 employés.
(10) Mouvements suite à des départs et retours de congés prolongés et de remaniement d'horaire.